

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 82 (1941), p. 241-245

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__241_0

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Journal de la société statistique de Paris* » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^os 11-12. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1941

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1941

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DE MARCÉ, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 23 AVRIL, 21 MAI ET 18 JUIN 1941.
PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES
NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT.
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR 1942.
NÉCROLOGIES : MM. GEORGES PAYELLE, DENUC.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « ABONDANCE, MALTHUSIANISME ET PROGRÈS TECHNIQUE. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DE MARCÉ, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 23 AVRIL, 21 MAI ET 18 JUIN 1941.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle des séances du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulerie, par M. le Président DE MARCÉ, qui propose l'adoption des procès-verbaux des séances des 23 avril, 20 mai et 18 juin, insérés dans les journaux que nos collègues ont reçus après la séance de juin; ces procès-verbaux sont adoptés. M. le Président annonce que, grâce aux démarches de M. E. MICHEL, notre Société a reçu une autorisation régulière de fonctionner; il se fait l'interprète des membres de la Société pour remercier notre ancien Président.

PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président indique qu'il a reçu les demandes de candidatures suivantes :

MM. Georges PELÉGRY, Président de Chambre à la Cour des Comptes, 21, rue Dufrénoy, Paris (16^e); Albert AMET, président de Chambre à la Cour des Comptes, 94, boulevard Malesherbes, Paris (17^e); Édouard LE CONTE, président de Chambre à la Cour des Comptes, 147, avenue Malakoff, Paris (16^e); André DE LANZAC, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 12, rue de Bourgogne, Paris (7^e); Jean DECRAIS, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, 22, avenue de la Grande-Armée, Paris (17^e); Pierre MICHON, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 33, rue de Babylone, Paris (7^e), présentés par MM. de Marcé et Barriol.

M. Victor LETOUZEY, éditeur-imprimeur, 11, rue Ravon, à Bourg-la-Reine (Seine), présenté par MM. Hénon et Barriol.

Conformément au règlement, il sera statué sur ces candidatures dans la prochaine séance.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT.

M. le Président annonce que, pour aider le Secrétaire général, le Conseil a décidé de nommer M. Pierre DEPOID, secrétaire général adjoint; notre collègue, ancien élève de l'École Polytechnique, a appartenu à la Statistique générale de la France et a pris un poste important dans l'organisation de la statistique des assurances.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR 1942.

M. le Président expose que les difficultés de correspondance avec Nancy ont amené le Conseil à soumettre dès cette séance des propositions concernant le renouvellement des membres du Conseil pour 1942.

M. DE MARCÉ, Président pour 1941, non rééligible, serait remplacé, en 1942, par M. LEPRINCE-RINGUET, vice-Président; M. SAUVY, membre du Conseil, serait nommé vice Président pour trois ans, en remplacement de M. LEPRINCE-RINGUET; M. DEPOID, Secrétaire général adjoint, serait nommé Secrétaire général pour trois ans; M. PERQUEL, Trésorier, aurait ses fonctions renouvelées pour trois années. Le Conseil soumet à vos suffrages les noms de MM. René ROY, MORICE et DELAPORTE comme membres du Conseil pour trois ans.

Conformément aux prescriptions de l'article 6 du Règlement intérieur, toute candidature proposée par cinq membres au moins sera de droit ajoutée à la liste du Conseil.

Enfin, sur la proposition de M. HUBER, au nom du Conseil, M. le Président propose de nommer M. Alfred BARRIOL, Secrétaire général de la Société depuis 1910, Président honoraire de la Société.

NÉCROLOGIES : MM. GEORGES PAYELLE, DENUC.

Notre vénéré doyen des anciens Présidents, M. G. PAYELLE, est décédé le 23 juin. M. le Président DE MARCÉ, qui a été longtemps son collaborateur, prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Nous avons appris avec une grande tristesse la mort de notre ancien collègue PAYELLE, qui a été notre Président en 1909, succédant à M. DE FOVILLE, conseiller maître à la Cour des Comptes, Paul LEROY BEAULIEU, Léon SAY, Albert LEVASSEUR, Albert DELATOUR, tous membres de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques).

Conseiller écouté des ministres qui se sont succédé rue de Rivoli, notamment de Raymond Poincaré, notre collègue PAYELLE, après s'être vu confier la direction des Contributions directes, fut nommé procureur général à la Cour des Comptes, puis premier Président, haute fonction qu'il conserva pendant vingt cinq années, au cours desquelles il se vit conférer la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur.

Au terme de sa longue et brillante carrière, le ministre des Finances en 1933, a pu lui exprimer — comme l'a dit M. le président AVET dans la séance de clôture des travaux de la Cour des Comptes en août dernier — « la reconnaissance du Gouvernement envers le grand magistrat et le grand chef qui, durant près d'un demi-siècle, a mis son intelligence lumineuse, sa science et son activité infatigable, sans cesse et sans réserve au service du pays ». Et plus loin, le ministre ajoutait : « Vous avez grandement honoré l'Administration des Finances où vous avez occupé avec éclat les plus hauts postes et les premières magistratures. »

Fils d'un des chefs de l'usine de Saint Gobain, dont ses oncles étaient directeurs, et à laquelle mon grand père Pelouze, le savant chimiste de l'Académie des Sciences

a attaché son nom, il a été élevé dans la tradition de Colbert qui a fondé Saint-Gobain; cette usine où les souvenirs de mon jeune âge se pressent en foule, lorsque j'arrivais devant la grande porte dessinée par Soufflot, le constructeur de l'École de Droit de Paris et du Panthéon, après avoir été salué par le concierge avec sa culotte rouge et sa hallebarde de l'ancien temps, je regardais ces vastes bâtiments animés par un feu continu et un travail toujours actif, d'où sortaient les immenses glaces transparentes qui allaient porter la réputation de Saint-Gobain à New-York, à Madrid, à Alexandrie, a dit Augustin Cochin dans ses articles de correspondance de 1865 sur les études industrielles, articles intitulés : « La fabrication des glaces depuis Colbert ».

Et puisque nous parlons de la jeunesse de M. PAYELLE, je dirai avec M. le procureur Gabriel GODIN dans son discours de rentrée de la Cour des Comptes d'octobre dernier :

« Ce financier était le plus fin lettré, le causeur le plus délicat, et à la rencontre, un écrivain impeccable, discret, éloquent. Il avait, dans son jeune âge, fréquenté la littérature et pratiqué les muses.

« Familiar du salon incomparable où Victor Hugo, maître de céans, était patriarche, pour ne pas dire dieu, il avait gagné, au rayonnement de tant de soleils, quelque chose de leur éclat, qui ne s'effaça jamais. Par discréption, il en parlait peu. Mais on savait qu'il avait été un des six amis de la maison, désignés, à la mort du grand poète, pour accompagner « le corbillard des pauvres ».

« On sait que la dernière volonté du défunt avait demandé que son corps fût porté par ses amis à l'ultime voyage. Et ce menu fait est significatif de l'estime que l'on gardait à ce jeune homme de vingt six ans, dans un milieu où toutes les gloires littéraires de la France et de l'Europe, à cette époque, se faisaient un honneur de passer. »

D'abord avocat à la Cour d'appel de Paris, et avocat remarqué dès ses débuts, il fait bientôt l'apprentissage du maniement des affaires et des individualités officielles dans un certain nombre de cabinets ministériels : le Commerce et l'Industrie, puis l'Instruction publique, puis les Finances, en qualité de sous chef, de chef adjoint, de chef. De tous les ministres qu'il a ainsi servis, M. Poincaré est celui qui l'a le plus rapidement distingué; M. le ministre Lockroy l'avait nommé chef de bureau, au Commerce, à vingt sept ans. M. Poincaré, encore plus hardi, l'appelle à la direction du personnel au ministère des Finances, à trente cinq ans. Toutes les voies lui étaient ouvertes pour arriver, jeune, aux grands commandements administratifs.

Avant d'entrer à la Cour des Comptes, il fut encore, pendant cinq ans, payeur central au Trésor, et huit ans directeur général des Contributions directes. C'était le moment où se préparait la grande réforme portant sur l'assiette des impôts. Comme on le devine, des études sans nombre étaient demandées à l'Administration au sujet de cette réforme qui modifiait les bases centenaires de ces taxes. Tâche écrasante, parce que complexe, immense et délicate. Impôt réel ou impôt personnel, impôt proportionnel ou progressif, global ou cédulaire, déclaration ou taxation d'office, tout, dans le cercle de l'Administration financière faisait l'objet d'enquêtes, favorables ou hostiles, de pensées couvertes et subtiles, de mines et de contre mines toujours désireuses de se fonder sur une déclaration officielle des bureaux.

Mais nous sommes à l'époque actuelle.

Notre collègue PAYELLE, dont l'esprit traditionnel n'excluait pas les réformes, n'aurait pas désavoué celles faites dans le sens traditionnel de la Cour des Comptes, chargée dès l'origine, dès 1917, de mettre fin aux abus en exposant ses « vues et réformes d'amélioration ». En ce sens, il faut mettre en première ligne le Comité budgétaire, présidé par le Premier Président de la Cour des Comptes, M. DROUINEAU, et dont font partie un membre du Conseil d'Etat, un membre de la Cour des Comptes. Ce Comité est chargé par la loi du 16 novembre 1940, modifiée par celle toute récente du 27 septembre 1941, d'effectuer en cours d'exercice toutes enquêtes qu'il juge utiles, et surveiller l'emploi des crédits.

La loi du 4 avril et l'arrêté du 8 août 1941 chargent un fonctionnaire de l'Administration centrale de chaque secrétariat d'Etat, sous sa responsabilité, de faire donner suite aux référés de la Cour des Comptes dans les trois mois à compter du jour de leur réception, en application de la loi générale du 4 avril sur la Cour des Comptes et le contrôle des comptables publics.

D'autre part, la loi du 11 août 1941 crée auprès du chef de l'Etat un corps de commissaires du pouvoir, chargés, comme l'est la Cour des Comptes depuis son

origine, de déceler et de supprimer les abus, de provoquer des enquêtes des corps de contrôle des différents secrétariats d'État, de veiller à l'application des lois, décrets, arrêtés et instructions du pouvoir central. Voilà les dispositions nouvelles qui, suivant les termes mêmes de l'article 2 de la loi du 11 août 1941, sont dans l'esprit de la Révolution nationale ou — dirons nous — de la Rénovation nationale que veut faire le Maréchal.

Insistons sur l'article 4 de la loi du 11 août 1941 : « Les commissaires sont habilités au cours de leurs missions à prendre immédiatement toute mesure en vue de faire cesser les abus et, le cas échéant, à suspendre provisoirement les fonctionnaires et agents de l'État ou des collectivités et établissements publics, à charge d'en rendre compte immédiatement par télégramme aux secrétaires d'État intéressés. »

Pas de temps à perdre quand il s'agit de faire cesser les abus ! Est ce une allusion à la lenteur prétendue de la Cour des Comptes dans ses vérifications ?

En terminant, nous ne saurons oublier le concours que le président PAYELLE a apporté aux travaux de l'Institut international de Statistique, du Conseil supérieur de Statistique, non plus que le discours admirable et déjà prophétique qu'il a prononcé à la Société en 1934, bien après sa présidence de 1909, remplaçant M. Georges RISLER empêché, Georges RISLER dont j'ai moi même déploré la perte l'année dernière.

M. PAYELLE rappelait la longue et considérable collaboration de cinquante ans à l'œuvre de la Société de Statistique de Maurice YVERNÈS dont le père a été Secrétaire général de la Société, et la carrière de M. HARTMANN, ce spécialiste de la Statistique professionnelle.

« Pourquoi est ce à moi, ancien Président périmé de la Société, disait M. PAYELLE, qu'échoit l'honneur dont M. RISLER se faisait une joie ? Depuis longtemps, ma présidence est passée au rang des vieilles lunes. Il n'y a pas moins de vingt cinq ans que cet astre a brillé sur ma vie, et vous pouvez vous étonner qu'après une si longue éclipse, il sorte un soir de la pénombre et vous présente encore un dernier quartier. La vérité est celle ci : d'accord avec notre Président empêché, un Secrétaire général dont les pouvoirs datent de la même année qui donna aux miens leur millésime, mais dont l'astre *toujours jeune, celui là*, toujours prodigue de lumière utile, n'a cessé de gagner en éclat depuis lors, a fait appel à ce qu'il a nommé mon dévouement... Pourquoi l'usage s'est établi de s'arrêter à ces multiples de 25 ? Comment expliquer cela ? Faut il y voir, avec notre ami BARRIOL, une conséquence de lois statistiques pré établies ? Cette coutume, à mon avis, s'explique par le sentiment intime que nous avons tous de la brièveté des choses humaines et par ce besoin qui nous obsède de prendre de temps en temps d'innocentes revanches sur la sévérité de nos courts destins. »

Trop courts, en effet : M. PAYELLE a été enlevé subitement à l'affection des siens. Il avait été durement frappé par la mort de Mme PAYELLE. Nous adressons à ses enfants et petits enfants le témoignage de notre sympathie émue.

J'ai également le regret d'annoncer la mort d'un de nos jeunes collègues, M. DENUC, statisticien à la Statistique générale de la France, sur lequel on fondait les plus grandes espérances. M. Michel HUBER se chargera de retracer la carrière trop courte, hélas ! de notre regretté collègue.

M. le Secrétaire s'est fait l'interprète de notre Société pour exprimer aux familles de nos regrettés collègues la sympathie profonde qu'il éprouvait pour le deuil si cruel qui les frappait et M. le Président associe tous nos collègues à cette démarche.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de la Société que M. PAYELLE a présentés tout récemment : MM. COLLIN, directeur général adjoint de la Compagnie d'Assurances La Prévoyance; BRIELAUD DE LAUJARDIÈRE, directeur adjoint de la Compagnie d'assurances « La Prévoyance Accidents »; TURBEC, sous-directeur de la Compagnie d'assurances « La Prévoyance Accidents »; GALTIER, directeur de la Compagnie d'assurances « La Prévoyance Accidents »; CHAUMIER, directeur de la Compagnie d'assurances « La Prévoyance Incendie ».

Les noms de nos nouveaux collègues doivent s'associer à celui de notre ancien Président PAYELLE, dont l'exemple doit être suivi.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Les ouvrages reçus par la Société de l'étranger sont peu nombreux ; M. le Secrétaire général signale : les bulletins de l'Institut international de Statistique; l'*Annuaire statistique 1941*; *Le mouvement de la population en 1940*;

Le recensement du 5 novembre 1940 ; Les usines électriques en 1939-1940, concernant le Danemark.

On doit noter le beau travail de M. CAYEUX sur *les phosphates de chaux sédimentaires en France*, publié par le Bureau de la Documentation minière du ministre des Travaux publics, dans la Statistique de l'industrie minière et des appareils à vapeur.

Parmi les travaux de nos collègues, il convient de mentionner :

Deux très belles et intéressantes études de M. MOINE sur *le risque tuberculeux chez l'individu, dans la famille et dans la collectivité*, et *Recherche et considération générale sur la mortalité à Paris depuis la Restauration, et dépistage et déclin de la tuberculose maladie*, ce dernier travail en collaboration avec notre collègue le Dr MALTHÈTE.

Le 6^e volume du cours de M. Michel HUBER : *Démographie et statistique sanitaire*, qui concerne les tables de mortalité et le mouvement général d'une population ;

La situation de l'agriculture française, 1930-1939, ses capacités de développement, sa part dans les échanges internationaux, de M. Michel AUGÉ-LARRIBE.

Notre éminent collègue, le Dr Édouard RIST, vient de réunir en brochure les conférences qu'il a faites aux étudiants à la Faculté de Médecine, sur *la morale professionnelle du médecin*.

M. BARDET vient de faire paraître chez Dunod, dans la bibliothèque OSB, un intéressant travail : *Problèmes d'urbanisme*.

M. DANGER a fait, le 23 mai 1931, à la Société des Ingénieurs civils, une communication sur le *Tracé des villes, œuvre de raison, l'impératif du site, les contingences économiques, les factures psychologiques*.

Citons encore un article du n° 6, 1930-1941, de la *Revue générale des Sciences* de M. l'abbé POTRON, sur *les fondements de l'arithmétique*, et une causerie de M. P. DEPOID sur la *Statistique de l'Assurance-incendie*, faite à l'Institut des Actuaires français. Notre collègue, M. René ROY, a fait une étude sur *la statistique des accidents dans les chemins de fer*.

Le Secrétaire général signale l'existence d'une association pour la recherche des économies et des matières de remplacement (A. R. E. M. A. R.). Des ingénieurs et savants de l'Association se sont spécialisés dans l'étude des remplacements à l'ordre du jour, et l'A. R. E. M. A. R. a déjà rendu service à nombre d'industriels, en leur fournissant des statistiques et en les aidant à se procurer les produits qu'ils peuvent utiliser pour remplacer dans leurs fabrications les matières premières défaillantes. Le siège de l'Association est : 252, faubourg Saint-Honoré, Paris.

M. le Secrétaire général indique que les cours de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, qui n'ont pas cessé pendant les deux dernières années, vont reprendre le 1^{er} novembre 1941 à la Sorbonne.

COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « ABONDANCE, MALTHUSIANISME ET PROGRÈS TECHNIQUE ».

M. le Président donne la parole à M. SAUVY, pour le développement de sa communication, qui donne lieu à des observations de MM. E. MICHEL, DE RIEDMATTEN, BUNLE, AUGÉ LARRIBE, VÈNE, D'HARCOURT et DIVISIA, auxquels répond M. SAUVY.

M. le Président, après avoir remercié le conférencier et les collègues qui ont animé la discussion, lève la séance à 19 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
V. DE MARCÉ.